

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 40217

Numéro SIREN : 433 915 055

Nom ou dénomination : ECOVEGETAL

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2024 sous le numéro de dépôt B2024/004786

Liasse fiscale

COPIE CONFORME
A L'ORIGINAL

Paul Verneuil
DGRIP N° 2050-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 57 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise		SA ECOVEGETAL		1 1 2 1	
Adresse de l'entreprise		LES GRANDES PIECES 29410 BROUE		Durée de l'exercice précédent * 1 1 2 1	
Numéro SIRET *		4 3 3 9 1 5 0 5 5 0 0 0 3 5		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3	
		Baut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	311 237	AG	217 598
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN	1 183 460	AO	859 599
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 804 673	AS	2 303 493
	Autres immobilisations corporelles	AT	3 380 695	AU	1 876 491
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX	333 300	AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT	
Autres participations		CU	23 160	CV	23 045
Créances rattachées à des participations		BB	126 799	BC	61 735
Autres titres immobilisés		BD		BE	
Prêts		BF		BG	
Autres immobilisations financières *		BH	4 386	BI	4 386
TOTAL (II)		BJ	9 167 710	BK	5 341 951
		BL	826 186	BM	826 186
Matières premières, approvisionnements		BN		BO	
En cours de production de biens		BP	1 549 539	BQ	1 548 539
En cours de production de services		BR	1 014 737	BS	1 014 737
Produits intermédiaires et finis		BT	2 499 538	BU	2 499 538
Marchandises		BV		BW	
Avances et acomptes versés sur commandes		BX	6 287 183	BY	326 555
Clients et comptes rattachés (3)*		BZ	1 784 513	CA	1 784 513
Autres créances (3)		CB		CC	
Capital souscrit et appelé, non versé		CD	1 400 000	CE	1 400 000
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CF	745 429	CG	745 429
Disponibilités		CH	30 286	CI	30 286
Charges constatées d'avance (3)*		CJ	16 136 410	CK	326 555
TOTAL (III)					15 809 855
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Écarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	25 304 120	1A	5 669 506
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *					
Immobilisations :			Stocks		Créances

SAGE Expert-comptables janvier 2024

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 3032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2024

Désignation de l'entreprise		SA ECOVEGETAL		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	386 150 ,		DA	386 150
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	1 379 690
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	BK)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	39 615
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ)	DG	2 845 308
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	984 402
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (II)			DL	5 634 165
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées				DN	
TOTAL (III)				DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	65 194
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	65 194
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	6 074 874
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI)	DV	1 658 410
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 049 139
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 486 188
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	551 145
Compte régular	Produits constatés d'avance (4)			EB	116 498
	TOTAL (IV)			EC	13 936 255
	Ecarts de conversion passif *			ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	19 635 614
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Écart de réévaluation libre		1D	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1F	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EG	7 610 520	
			EH	7 009	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COPIE CONFORME
A L'ORIGINAL

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA ECOVEGETAL		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA 2 862 179	FB 8 978	FC 2 871 155		
	Production vendue	biens *	FD 24 219 754	FE 746 800	FF 24 966 554	
		services *	FG 1 240 379	FH 8 863	FI 1 249 241	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ 28 322 310	FK 764 641	FL 29 086 950		
	Production stockée *			FM 406 081		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO 20 950		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP 112 741		
	Autres produits (1) (11)			FQ 807		
		Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR 29 627 529		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT (167 775)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU 13 016 673		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV (430 394)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 8 749 028		
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX 443 918		
	Salaires et traitements *			FY 4 126 658		
	Charges sociales (10)			FZ 1 373 434		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HC)		GA 888 767	
			- dotations aux provisions			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC 188 122	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE 70 708		
		Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF 28 259 140		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
Ignorance ou oubli	Bénéfice attribué ou perte transférée *			GG 1 368 389		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ 7 872		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL 39 946		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	Total des produits financiers (V)		GP 47 818			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR 141 473		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)		GU 141 473			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						
				GV (93 655)		
				GW 1 274 734		

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SA ECOVEGETAL		Neant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 317		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	162 213		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	65 194		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	228 724		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	3 711		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	44 264		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	47 975		
4 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	180 748	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	191 205		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	279 876		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	29 904 071	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	28 919 669	
5 BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	984 402	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation affectés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *	HP	17 121	
			Crédit bail immobilier	HQ	468 622	
	(4)	Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du CGI)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	20 409	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	18 386	
		Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N			
Cession Immobilisations		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
Amendes et pénalités		44 264	162 213			
Divers		3 711				
Reprise Prov. pour Litige			1 317			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N-1				
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

SAO5-Entreprises-comptables Janvier 2024

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE CONFORME
A L'ORIGINAL

Duvernal

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 19 635 614,00 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 984 401,79 E.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les participations financières sont comptabilisées à leur coût d'achat ou à leur valeur d'apport. Leur valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la quote-part de l'actif net réévalué, de la rentabilité et de la valeur économique présente ou future des titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Règles et méthodes comptables (suite)

Stocks et en-cours

Matières premières :

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix moyen pondéré annuel si la matière provient de plusieurs fournisseurs, sinon l'évaluation est faite selon le prix fixé à l'année et conversion dans l'unité de stockage (exemple achats en tonnes et stockage en m3). L'évaluation tient compte du coût de transport valorisé à l'unité de stockage.

Marchandises (négoce) :

Pour chaque référence, l'évaluation est faite par application du prix d'achat le plus faible obtenu sur l'année augmenté du coût d'emballage s'il y a lieu, du coût de transport (suivant facture existante ou suivant % décidé selon étude et suivant transfert sur les différents sites de l'entreprise) et du coût de déchargement au temps passé (ou suivant % selon étude).

Produits en cours et produits finis :

La valorisation pratiquée tient compte :

- De la valorisation du coût des matières premières nécessaires faite suivant la nomenclature par article (cf paragraphe ci-dessus)
- De la valorisation du coût de mise en production suivant la gamme opératoire par article (coût de la main d'œuvre + coût machines). Le coût de la main d'œuvre est composé du coût salarial et patronal réel des employés de production et de leurs responsables au prorata du nombre d'heures d'utilisation annuel, et le coût machine comprend les amortissements, le nombre d'utilisation annuel, la consommation énergétique et l'entretien s'il est important.

Les éventuels stocks à déprécier ne sont pas pris en compte dans l'inventaire, les quantités étant ramenées à 0.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	229 097	82 140		311 237
Immobilisations corporelles	7 225 136	1 590 433	113 441	8 702 127
Immobilisations financières	153 915	16 291	15 860	154 346
TOTAL	7 608 148	1 688 864	129 301	9 167 710

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	147 827	69 771		217 598
Immobilisations corporelles	4 299 074	818 997	78 497	5 039 573
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	84 780			84 780
TOTAL	4 531 681	888 768	78 497	5 341 951

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess. brevets licence	311 237	217 598	93 639	De 1 à 3 ans
Terrains nus	323 870	0	323 870	Non amortiss.
Ensemble immob. adm. et comm.	859 589	859 589	0	de 5 à 10 ans
Materiel outillage	2 659 596	1 701 495	958 101	de 1 à 10 ans
Materiel outillage sud est	512 925	177 714	335 211	de 2 à 10 ans
Materiel outillage sud ouest	323 643	223 284	100 359	de 1 à 10 ans
Materiel outillage nord	308 508	200 999	107 509	de 2 à 5 ans
Aai divers	1 328 624	490 396	838 227	de 2 à 10 ans
Aai serres	353 067	151 701	201 366	de 4 à 5 ans
Aai irrigation	435 090	366 005	69 085	de 3 à 10 ans
Aai bassin	125 552	125 552	0	de 3 à 10 ans
Aai forage	67 485	67 485	0	de 3 à 10 ans
Aai ecovegetal kids	171 270	110 077	61 193	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	837 898	510 560	327 338	de 1 à 10 ans
Materiel bureau et info.	61 709	54 715	6 994	de 1 à 8 ans
Avances versées sur commande terrains	333 300	0	333 300	Non amortiss.
TOTAL	9 013 364	5 257 171	3 756 193	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	230 765	188 122	56 310	36 022	326 555
Comptes financiers					
TOTAL	230 765	188 122	56 310	36 022	326 555

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	131 186		131 186
Actif circulant et charges d'avance	8 101 981	8 101 981	
TOTAL	8 233 167	8 101 981	131 186

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	17 020
Autres créances	
TOTAL	17 020

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	40 429
Autres créances	54 433
Disponibilités	10 110
TOTAL	104 972

Charges constatées d'avance
<p>Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.</p>

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	38615	10,00	386 150
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	38615	10,00	386 150

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges	130 388		65 194		65 194
TOTAL	130 388		65 194		65 194

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	6 074 874	866 145	3 508 187	1 700 542
Dettes financières diverses	1 658 410	541 404	1 117 006	
Fournisseurs	4 049 139	4 049 139		
Dettes fiscales et sociales	1 486 188	1 486 188		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	551 145	551 145		
Produits constatés d'avance	116 498	116 498		
TOTAL	13 936 255	7 610 520	4 625 193	1 700 542

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 009
Emprunts et dettes financières divers	166 069
Fournisseurs	981 031
Dettes fiscales et sociales	1 074 534
Autres dettes	59 028
TOTAL	2 287 671

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	2 871 155	9,87 %
Ventes de produits finis	25 062 998	86,17 %
Prestations de services	650 136	2,24 %
Produits des activités annexes	599 105	2,06 %
Rabais, remises & ristournes accord	-96 444	-0,33 %
TOTAL	29 086 950	100,00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 368 389	305 904	1 062 485
Résultat financier	-93 655	-23 414	-70 241
Résultat exceptionnel	180 748	45 187	135 561
Participation des salariés	-191 205	-47 801	-143 404
TOTAL	1 264 278	279 876	984 402

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provisions non déductibles l'année de dotation	16 890	4 222
Total des déficits d'exploitation reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	16 890	4 222

Honoraires des commissaires aux comptes	Montant HT
-Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes annuels	
-Autres honoraires facturés	
TOTAL	

Participation des salariés

Le montant de la participation des salariés au résultat de l'exercice clos au 31/12/2023, résultant du calcul de la formule légale, est porté en charges pour un montant de 191 205 euros.

Crédit impôt recherche

La société ECOVEGETAL bénéficie d'un crédit impôt recherche et innovation au titre de l'exercice 2023. Le montant du crédit d'impôt comptabilisé et déduit de l'impôt sur les sociétés dû pour 2023 s'élève à 72 175 euros.

Autres informations

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen par catégories de salariés	Salariés
Cadres	13
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	35
Ouvriers	62
Apprentis sous contrat	3
TOTAL	113

Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés :						
Avals, cautions et garanties donnés						
Effets escomptés non échus						
Créances professionnelles cédées (Dailly)						
Sûretés réelles consenties						
Autres engagements						
Engagements de retraite	28 005					28 005
TOTAL	28 005					28 005
Engagements reçus :						
Avals, cautions et garanties reçues						
Créances garanties						
PGE garantis à hauteur de 90%	669 797					669 797
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements réciproques :						
Abandons de créances conditionnelles						
Intérêts à échoir sur emprunts						
Engagements de crédit-bail mobilier						
Engagements de crédit-bail immobilier	1 334 989					1 334 989
Découvert bancaire autorisé non utilisé						
Escompte autorisé non utilisé						
TOTAL	1 334 989					1 334 989

Engagements financiers (suite)

Dettes garanties par des sûretés réelles	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 407 714		

Engagements en matière de retraite

Le montant des engagements de retraite au 31/12/2023 a été calculé suivant la méthode prospective et repose sur les hypothèses suivantes :

-Hypothèses générales :

Probabilité de présence des salariés au moment du départ en retraite,
 Le taux d'évolution des salaires,
 Actualisation financière,
 Table de vie TV 88/90 : table de mortalité en vigueur à la date de simulation,
 Mise à la retraite à l'initiative des salariés à l'âge de 64 ans.

-Hypothèses de calcul retenu :

Taux de rotation des effectifs : moyen pour le personnel cadres et fort pour le personnel non-cadres
 Taux d'évolution des salaires : 1 %
 Taux d'actualisation : 3.20 %
 Taux de charges sociales : 36 %
 Convention collective applicable : Exploitation Horticulture

Compte tenu de ces hypothèses, le montant des engagements de retraite de l'entreprise vis à vis des membres de son personnel et de ses mandataires sociaux s'élève au montant de 28 005 euros à la date du 31/12/2023.

Informations relatives au crédit-bail

Redevances payées	Antérieures	De l'exercice	Cumulées
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	5 725 964	468 622	6 194 586
TOTAL	5 725 964	468 622	6 194 586

Redevances restant dues	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	468 622	1 905 824		2 374 446
TOTAL	468 622	1 905 824		2 374 446

Valeurs résiduelles	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations				
TOTAL				

Coût total du crédit-bail	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	8 569 032
TOTAL	8 569 032

ECOVEGETAL



Société Anonyme au Capital de 386 150 euros



Siège social : Les Grandes Pièces

28410 BROUE



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS



E X E R C I C E 2 0 2 3
1^{er} janvier - 31 décembre

ECOVEGETAL



Société Anonyme au Capital de 386 150 euros



Siège social : Les Grandes Pièces
28410 BROUE



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



EXERCICE 2023
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023



Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par la décision de votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société **ECOVEGETAL** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «*Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels*» du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

J'atteste de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHARTRES, le 30 mai 2024

Pour la Société Thierry MOREL et Associés
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre
Le mandataire social et responsable technique
Thierry MOREL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES

Bilan Actif

	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences	311 237	217 598	93 639	81 270
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 183 460	859 589	323 870	325 057
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 804 673	2 303 493	1 501 180	1 204 196
Autres	3 380 695	1 876 491	1 504 204	1 390 268
Immobilisations corporelles en cours				6 540
Avances et acomptes	333 300		333 300	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	23 160	23 045	115	10 628
Créances rattachées à des participations	126 799	61 735	65 064	54 121
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	4 386		4 386	4 386
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	9 167 710	5 341 951	3 825 759	3 076 467
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	826 186		826 186	395 792
En cours de production de biens				
En cours de production de services	1 548 539		1 548 539	1 181 377
Produits intermédiaires et finis	1 014 737		1 014 737	975 817
Marchandises	2 499 538		2 499 538	2 331 763
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	6 287 183	326 555	5 960 628	5 034 684
Autres créances	1 784 513		1 784 513	1 585 289
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie	1 400 000		1 400 000	
Disponibilités	745 429		745 429	675 769
Charges constatées d'avance (3)	30 286		30 286	30 191
ACTIF CIRCULANT (II)	16 136 410	326 555	15 809 855	12 210 682
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	25 304 120	5 668 506	19 635 614	15 287 149

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Thierry MOREL ET ASSOCIÉS
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 59 64 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 386 150)	386 150	386 150
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 379 690	1 379 690
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	38 615	38 615
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 845 308	2 056 650
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	984 402	788 659
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	5 634 165	4 649 764
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	65 194	130 388
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)	65 194	130 388
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 074 874	3 072 310
Emprunts et dettes financières divers	1 658 410	2 024 180
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 049 139	3 946 021
Dettes fiscales et sociales	1 486 188	1 221 774
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	551 145	187 625
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	116 498	55 088
DETTES (IV)	13 936 255	10 506 998
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	19 635 614	15 287 149
(1) Dont à plus d'un an	6 325 735	3 898 252
Dont à moins d'un an	7 610 520	6 608 745
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	7 009	65 706
(3) Dont emprunts participatifs		

Thierry MOREL
S.A. d'Expert-Comptable
et de Commissaire aux Comptes
55, rue du Grand Faubourg - 30000 NANTERRE
Tél: 02 37 36 50 01 Fax: 02 37 36 50 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Compte de Résultat

	31/12/2023			31/12/2022
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	2 862 178	8 978	2 871 155	2 924 669
Production vendue (biens)	24 219 754	746 800	24 966 554	22 560 634
Production vendue (services)	1 240 378	8 863	1 249 241	1 860 905
Chiffres d'affaires nets	28 322 310	764 641	29 086 950	27 346 208
Production stockée			406 081	-245 227
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			20 950	31 333
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			112 741	62 894
Autres produits			807	387
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			29 627 529	27 195 595
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				39
Variation de stock			-167 775	-796 585
Achats de matières premières et autres approvisionnements			13 016 673	12 465 028
Variation de stock			-430 394	-85 731
Autres achats et charges externes (5)			8 749 028	8 609 478
Impôts, taxes et versements assimilés			443 918	280 917
Salaires et traitements			4 126 658	3 589 318
Charges sociales			1 373 434	1 222 460
Dotations aux amortissements sur immobilisations			888 767	653 636
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			188 122	176 935
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			70 708	102 247
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			28 259 140	26 217 742
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			1 368 389	977 854
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)			7 872	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			39 946	132 550
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			47 818	132 550
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				7 000
Intérêts et charges assimilées (4)			141 473	107 397
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			141 473	114 397
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			-93 655	18 153
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			1 274 734	996 006

Thierry MOREL ET ASSOCIÉS

S.A. d'Expertise Comptable
et de Coopération Inter-Comptes55, rue du Grand Fauconnier - 92000 NANTERRE
FITECO - Tél: 02 97 36 59 00 - Fax: 02 97 36 59 04
expert-comptable@thierry-morel.fr

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 317	5 774
Sur opérations en capital	162 213	92 667
Reprises sur provisions et transferts de charges	65 194	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	228 724	98 440
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 711	1 943
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	44 264	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		130 388
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	47 975	132 331
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	180 748	-33 891
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	191 205	92 754
Impôts sur les bénéfices (X)	279 876	80 703
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	29 904 071	27 426 586
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	28 919 669	26 637 927
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	984 402	788 659
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier	17 121	47 764
(6) Dont Crédit-bail immobilier	468 622	501 969

Thierry MAC ALFAYOLLES
 S.A. et de Comptes
 et de Comptes
 55, rue du Grand Faubourg - 33000 BORDEAUX
 Tél: 02 33 50 00 01 Fax: 02 33 50 00 44
 expert-comptable@thierry-macalfayolles.com

ANNEXE

THIERRY MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Conseil en matière Comptable
55, rue de Grand Pré - 91000 CHARENTON
Tél: 02 37 30 76 11 - Fax: 02 37 30 59 44
expert-comptable@thierry-morl.fr

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 19 635 614,00 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 984 401,79 E.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
55, rue du Grand Faubourg - 35000 CHARENTON
Tél: 02 37 26 50 00 Fax: 02 37 26 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expert-Comptable
et de Commissaire aux Comptes
59, rue du Grand Fauconnier - 78000 CHARENTON
Tél: 02 37 50 50 00 - Fax: 02 37 50 50 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les participations financières sont comptabilisées à leur coût d'achat ou à leur valeur d'apport. Leur valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la quote-part de l'actif net réévalué, de la rentabilité et de la valeur économique présente ou future des titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Thierry MORFL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
55, rue du Grand Faulbourg - 34000 CARRIÈRES
Tél: 02 37 30 50 00 Fax: 02 37 54 03 44
expert-comptable@thierry-morfl.fr

Règles et méthodes comptables (suite)

Stocks et en-cours

Matières premières :

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix moyen pondéré annuel si la matière provient de plusieurs fournisseurs, sinon l'évaluation est faite selon le prix fixé à l'année et conversion dans l'unité de stockage (exemple achats en tonnes et stockage en m3). L'évaluation tient compte du coût de transport valorisé à l'unité de stockage.

Marchandises (négoce) :

Pour chaque référence, l'évaluation est faite par application du prix d'achat le plus faible obtenu sur l'année augmenté du coût d'emballage s'il y a lieu, du coût de transport (suivant facture existante ou suivant % décidé selon étude et suivant transfert sur les différents sites de l'entreprise) et du coût de déchargement au temps passé (ou suivant % selon étude).

Produits en cours et produits finis :

La valorisation pratiquée tient compte :

- De la valorisation du coût des matières premières nécessaires faite suivant la nomenclature par article (cf paragraphe ci-dessus)
- De la valorisation du coût de mise en production suivant la gamme opératoire par article (coût de la main d'œuvre + coût machines). Le coût de la main d'œuvre est composé du coût salarial et patronal réel des employés de production et de leurs responsables au prorata du nombre d'heures d'utilisation annuel, et le coût machine comprend les amortissements, le nombre d'utilisation annuel, la consommation énergétique et l'entretien s'il est important.

Les éventuels stocks à déprécier ne sont pas pris en compte dans l'inventaire, les quantités étant ramenées à 0.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

THOMAS DE LAUNAY ASSOCIÉS
S.A. d'Expertise Comptable
et de Conseil Fiscal
55, rue du Grand Fauconnier - 91000 Evry
Tél: 01 57 31 41 41 - Fax: 01 57 31 41 42
expert-comptable@tdlaunay.com

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	229 097	82 140		311 237
Immobilisations corporelles	7 225 136	1 590 433	113 441	8 702 127
Immobilisations financières	153 915	16 291	15 860	154 346
TOTAL	7 608 148	1 688 864	129 301	9 167 710

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	147 827	69 771		217 598
Immobilisations corporelles	4 299 074	818 997	78 497	5 039 573
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières	84 780			84 780
TOTAL	4 531 681	888 768	78 497	5 341 951

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess. brevets licence	311 237	217 598	93 639	De 1 à 3 ans
Terrains nus	323 870	0	323 870	Non amortiss.
Ensemble immob. adm. et comm.	859 589	859 589	0	de 5 à 10 ans
Materiel outillage	2 659 596	1 701 495	958 101	de 1 à 10 ans
Materiel outillage sud est	512 925	177 714	335 211	de 2 à 10 ans
Materiel outillage sud ouest	323 643	223 284	100 359	de 1 à 10 ans
Materiel outillage nord	308 508	200 999	107 509	de 2 à 5 ans
Aai divers	1 328 624	490 396	838 227	de 2 à 10 ans
Aai serres	353 067	151 701	201 366	de 4 à 5 ans
Aai irrigation	435 090	366 005	69 085	de 3 à 10 ans
Aai bassin	125 552	125 552	0	de 3 à 10 ans
Aai forage	67 485	67 485	0	de 3 à 10 ans
Aai ecovegetal kids	171 270	110 077	61 193	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	837 898	510 560	327 338	de 1 à 10 ans
Materiel bureau et info.	61 709	54 715	6 994	de 1 à 8 ans
Avances versées sur commande terrains	333 300	0	333 300	Non amortiss.
TOTAL	9 013 364	5 257 171	3 756 193	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	230 765	188 122	56 310	36 022	326 555
Comptes financiers					
TOTAL	230 765	188 122	56 310	36 022	326 555

Thierry MOUPEL ET ASSOCIÉS
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
86, rue du Grand Fauconnier - 93000 CHARLES
Tél: 02 35 30 00 00 Fax: 02 35 30 11 44
expert-comptable@thierry-moupe.fr

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	131 186		131 186
Actif circulant et charges d'avance	8 101 981	8 101 981	
TOTAL	8 233 167	8 101 981	131 186

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	17 020
Autres créances	
TOTAL	17 020

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	40 429
Autres créances	54 433
Disponibilités	10 110
TOTAL	104 972

Charges constatées d'avance
<p>Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.</p>

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	38615	10,00	386 150
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	38615	10,00	386 150

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges	130 388		65 194		65 194
TOTAL	130 388		65 194		65 194

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	6 074 874	866 145	3 508 187	1 700 542
Dettes financières diverses	1 658 410	541 404	1 117 006	
Fournisseurs	4 049 139	4 049 139		
Dettes fiscales et sociales	1 486 188	1 486 188		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	551 145	551 145		
Produits constatés d'avance	116 498	116 498		
TOTAL	13 936 255	7 610 520	4 625 193	1 700 542

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 009
Emprunts et dettes financières divers	166 069
Fournisseurs	981 031
Dettes fiscales et sociales	1 074 534
Autres dettes	59 028
TOTAL	2 287 671

Thierry MOREL
 S.A. d'Expert-Comptable
 et de Co-Experts
 55, rue du Grand Saule
 Tél: 01 27 21 30 01 Fax: 01 27 21 30 02
 expert-comptable@thierry-morel.fr

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Thierry MORAL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
59, rue du Grand Fauconnier - 91000 CHARENTON
Tél: 02 37 26 56 00 Fax: 02 37 26 59 41
expert-comptable@thierry-moral.fr

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	2 871 155	9,87 %
Ventes de produits finis	25 062 998	86,17 %
Prestations de services	650 136	2,24 %
Produits des activités annexes	599 105	2,06 %
Rabais, remises & ristournes accord	-96 444	-0,33 %
TOTAL	29 086 950	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 368 389	305 904	1 062 485
Résultat financier	-93 655	-23 414	-70 241
Résultat exceptionnel	180 748	45 187	135 561
Participation des salariés	-191 205	-47 801	-143 404
TOTAL	1 264 278	279 876	984 402

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provisions non déductibles l'année de dotation	16 890	4 222
Total des déficits d'exploitation reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	16 890	4 222

Honoraires des commissaires aux comptes	Montant HT
-Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes annuels	
-Autres honoraires facturés	
TOTAL	

THIERRY MOREL
S.A.
et de C^o
55, rue de la République
Téléphone : 01 47 35 10 53 44
fax : 01 47 35 10 53 44
expert.comptables@thierry-morel.fr

Participation des salariés

Le montant de la participation des salariés au résultat de l'exercice clos au 31/12/2023, résultant du calcul de la formule légale, est porté en charges pour un montant de 191 205 euros.

Crédit impôt recherche

La société ECOVEGETAL bénéficie d'un crédit impôt recherche et innovation au titre de l'exercice 2023. Le montant du crédit d'impôt comptabilisé et déduit de l'impôt sur les sociétés dû pour 2023 s'élève à 72 175 euros.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Gestion d'Actifs et de Comptes
56, rue du Grand Fauconnier - 10000 CHASTRES
Tél: 03 37 50 59 01 Fax: 03 37 50 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Autres informations

Rémunération des dirigeants
<p>Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.</p>

Effectif moyen par catégories de salariés	Salariés
Cadres	13
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	35
Ouvriers	62
Apprentis sous contrat	3
TOTAL	113

Thierry MORISSE ET ASSOCIÉS
 S.A. d'Expertise Comptable
 et de Conseil Financier et Fiscal
 55, rue du Grand Faubourg - F-1000 CHARENTON
 Tél: 03 37 30 50 00 - Fax: 03 37 30 50 44
 exps.t-comptable@thierry-morisse.fr

Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés :						
Avals, cautions et garanties donnés						
Effets escomptés non échus						
Créances professionnelles cédées (Dailly)						
Sûretés réelles consenties						
Autres engagements						
Engagements de retraite	28 005					28 005
TOTAL	28 005					28 005
Engagements reçus :						
Avals, cautions et garanties reçues						
Créances garanties						
PGE garantis à hauteur de 90%	669 797					669 797
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements réciproques :						
Abandons de créances conditionnelles						
Intérêts à échoir sur emprunts						
Engagements de crédit-bail mobilier						
Engagements de crédit-bail immobilier	1 334 989					1 334 989
Découvert bancaire autorisé non utilisé						
Escompte autorisé non utilisé						
TOTAL	1 334 989					1 334 989

Thienry
S.A.S.
et de C.
55, rue du Grand Commerce
Tél: 02 37 50 00 00 Fax: 02 37 50 00 01
expert-comptable@thienry-norsl.fr

Engagements financiers (suite)

Dettes garanties par des sûretés réelles	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs nettes des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 407 714		

Engagements en matière de retraite
<p>Le montant des engagements de retraite au 31/12/2023 a été calculé suivant la méthode prospective et repose sur les hypothèses suivantes :</p> <p>-Hypothèses générales : Probabilité de présence des salariés au moment du départ en retraite, Le taux d'évolution des salaires, Actualisation financière, Table de vie TV 88/90 : table de mortalité en vigueur à la date de simulation, Mise à la retraite à l'initiative des salariés à l'âge de 64 ans.</p> <p>-Hypothèses de calcul retenu : Taux de rotation des effectifs : moyen pour le personnel cadres et fort pour le personnel non-cadres Taux d'évolution des salaires : 1 % Taux d'actualisation : 3.20 % Taux de charges sociales : 36 % Convention collective applicable : Exploitation Horticulture</p> <p>Compte tenu de ces hypothèses, le montant des engagements de retraite de l'entreprise vis à vis des membres de son personnel et de ses mandataires sociaux s'élève au montant de 28 005 euros à la date du 31/12/2023.</p>

Thierry MORCEL
 S.A. d'Expert-Comptable
 et de Commissaire aux Comptes
 59, rue du Grand Fauconnet - 10000 NANTUES
 Tél: 03 57 30 50 00 Fax: 03 57 30 39 44
 expert-comptable@thierry-morcel.fr

Informations relatives au crédit-bail

Redevances payées	Antérieures	De l'exercice	Cumulées
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	5 725 964	468 622	6 194 586
TOTAL	5 725 964	468 622	6 194 586

Redevances restant dues	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	468 622	1 905 824		2 374 446
TOTAL	468 622	1 905 824		2 374 446

Valeurs résiduelles	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations				
TOTAL				

Coût total du crédit-bail	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	8 569 032
TOTAL	8 569 032

Thierry MOREL
S.A. d'Expert-Comptable
et de Conseil
55, rue du Grand Commerce
Tél: 02 37 56 56 00 Fax: 02 37 56 56 04
expert-comptable@thierry-morel.fr

ECOVEGETAL
SOCIETE ANONYME A CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 386 150 €
SIEGE SOCIAL : LES GRANDES PIECES
28410 BROUE
433 915 055 RCS CHARTRES

**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 5 JUIN 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos 31 décembre 2023

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 984 401,79 €, en totalité au poste "Autres réserves".

Vote de l'assemblée générale du 5 juin 2024 :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme
Le Président du Conseil
d'administration



Signature

M. Pierre GEORGEL